

# Le P'tit Saint Su'

[www.saint-sulpice-oise.fr](http://www.saint-sulpice-oise.fr)

*Le magazine de Saint-Sulpice*

... DECOUVRIR ... S'INFORMER ... PARTICIPER ... AIMER ... VIVRE ... à Saint-Sulpice ...



Les travaux

La vie de la  
commune

Les écoles

Les  
associations

**Copie conforme  
à l'original**



# SOMMAIRE

|  |     |
|--|-----|
| Mot du maire .....   | P3  |
| État Civil .....   | P4  |
| La vie de notre village .....                              | P4  |
| Les travaux .....  | P6  |
| Projet de réhabilitation du centre bourg.....              | P8  |
| Le budget de la commune.....                               | P10 |
| Notre village.....   | P14 |
| Nos entreprises.....                                       | P15 |
| Le Sivosas .....   | P18 |
| La MFR.....  | P20 |
| La vie de nos écoles .....                                 | P22 |
| Le comité environnement, cadre de vie, embellissement..... | P24 |
| La vie dans nos campagnes.....                             | P26 |
| ASSS .....   | P26 |
| CASS .....   | P27 |
| CCF .....  | P28 |
| Le club des sans soucis.....                               | P28 |
| Ris, Chante et Danse .....                                 | P29 |
| La page de nos lecteurs .....                              | P30 |

---

## **Horaire d'ouverture de la mairie :**

Lundi 9h00 à 12h00

Mercredi 14h00 à 18H30

Vendredi 14H00 à 18H30

Samedi 8h30 à 12h00 ( sauf premier samedi du mois)

## **Contact :**

Téléphone : 03.44.81.11.25

Mail : [mairie.stsulpice@wanadoo.fr](mailto:mairie.stsulpice@wanadoo.fr)

---

**Comité de rédaction :** Commission communication de Saint-Sulpice (60430)

**Auteurs des articles :** Perrine Asselin (Écoles) ; Jacques Aufrère (la page des lecteurs) ; Beatrix Baux (comité ECDVE) ; Émeline Cheron (Écoles) ; Michèle DEGOUY (sans soucis) ; Nathalie Ducamp (Écoles) ; Olivier Douchet ; Francis Fleur ; Tony Gavois (CASS) ; Valérie Giboin (Écoles) ; Aurore Lanriot (CCF) ; Aurélie Léourier ; Sylvie Masson (RCD) ; Marion Mouillard (Écoles) ; Noëlle Modiquet ; Martine Thory (ASSS) ; Philippe Van der Haegen ; Christelle VAN WORMHOUDT (MFR).

*les auteurs des articles, sont seuls responsables de la teneur de ces articles : textes et photographies. En aucun cas la municipalité, le maire, les adjoints ou les conseillers municipaux ne pourront être tenus pour responsables des articles réalisés par les auteurs (photographies comprises).*

**Création graphique, illustration et mise en page :** Noëlle Modiquet

**Crédit photos :** Beatrix Baux, Bernard Bens, Michèle Degouy, Olivier Douchet, Arnaud Le Cam, Francis Fleur, Aurore Lanriot, Adèle Modiquet, Noëlle Modiquet, Sylvie Masson, Aurélie Léourier, Michel Orsolle et illustrations internet sous la responsabilité des auteurs des articles concernés.

**Imprimé par :** Polyservices - Beauvais

Chères Saint-sulpiciennes, Chers Saint-sulpiciens,

Après cette période si particulière que nous avons traversée ces derniers mois, nous apercevons enfin le bout du tunnel grâce à un effort collectif qui va nous permettre de nous retrouver et de partager des moments agréables en famille et entre amis...

Après le 30 juin prochain nous allons enfin tous pouvoir profiter de ces moments tant attendus, des déplacements et des échanges avec beaucoup plus de facilité.

Lors de ce premier semestre, nous avons notamment avancé sur la réalisation de la vente du bien des écoles, de l'aménagement de l'aire de jeux, du terrain de pétanque. Nous avons également déposé l'autorisation d'urbanisme du Projet de la future Mairie avec la salle des associations et l'aménagement des futurs locaux mitoyens à l'atelier municipal au niveau de la zone des salles des fêtes.

Ces projets apporteront un vrai changement et une amélioration dans l'environnement des salles des fêtes.

A la rentrée de septembre, les écoles maternelles et primaires seront équipées de tableaux numériques grâce aux aides en cours de l'État et du Conseil Départemental.

Dans les prochains mois, la commune va connaître une croissance de logements. Ces projets sont situés sur le hameau de la Vallée<sup>1</sup>, et représenteront à terme un ensemble d'une quarantaine de logements environ répartie sur plusieurs sites.

Nous avons malheureusement subi dernièrement des dégradations du mobilier installé depuis 2 ans au niveau de l'église, lieu très apprécié par l'ensemble des habitants de la commune. La remise en état de ces ensembles est prévue cet été.

En mai dernier, le comité environnement, cadre de vie et embellissement a réalisé ses premières actions avec un ensemble de personne composé d'élus et de bénévoles. Je tiens vraiment à remercier tout le monde pour l'implication à vouloir améliorer le village !

Enfin, la fête du village le 04 septembre organisée avec le concours des associations va nous permettre de nous retrouver et de passer un moment agréable.

Je vous souhaite ainsi que les membres du conseil municipal d'agréables vacances estivales !

Restez prudents...

**Le Maire**

Philippe Van der Haegen

<sup>1</sup> : Projets de rue de Noailles, rue de la Vallée et rue des Écoles

## Bienvenue dans ce monde

DOS SANTOS SILVA Pharell.....le 26 avril 2021  
MARTIS Maé.....le 30 avril 2021  
DHEZ Juliette .....le 6 mai 2021  
KADOI Alhyia.....le 10 mai 2021

## Vive les mariés

CHWATACZ Doris et HENNEBERT Frédéric.....le 6 février 2021  
DIOCHOT Marie Laure et OBIANG LOULOUGA Didas.....le 5 juin 2021

# La vie dans notre village

## Info « équipe municipale » :

Suite au départ de Monsieur Jean-Marc Philippe, c'est Madame Beatrix Baux qui nous rejoint au sein de l'équipe.

Bonne continuité à Jean-Marc et Bienvenue à Beatrix.



## Communication:

### Site internet :

La commune possédait déjà un site internet. Nous souhaitons l'actualiser et lui donner un petit coup de jeune. Nous sommes actuellement en plein travail et réflexions. Vous y retrouverez bien sûr les rubriques habituelles : informations générales, les associations, les comptes-rendus des conseils municipaux, le scolaire et périscolaire... Nous espérons pouvoir bientôt vous le présenter.

### Les réseaux sociaux :

N'hésitez pas à nous suivre via nos réseaux sociaux :

 :Commune de Saint-Sulpice Oise.



Application téléchargeable sur votre téléphone ou votre tablette. Celle-ci est totalement gratuite.

Mettre Saint-Sulpice dans vos favoris.

## Le bus pour l'emploi :

Le 19 mai entre 9h30 et 12h30 le bus pour l'emploi du conseil départemental s'est stationné place des salles des fêtes.

À son bord, les habitants de la commune qui le souhaitent ont été reçus par un agent d'accueil et une conseillère en insertion professionnelle. Ensemble, sans prise de rendez-vous, ils ont analysé les besoins, repris le CV et la lettre de motivation.

Suite à cette démarche, un suivi personnel est proposé...

Le bus ayant rencontré un beau succès, il reviendra prochainement dans notre village



## Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 :



Conformément aux instructions de la préfecture, la cérémonie de commémoration du 8 Mai 1945 s'est déroulée à huis clos.

Néanmoins, nous avons cette année innové par la présence de 2 musiciens (Francis et Dominique) pour pallier à l'absence d'Arlette, Annette et des enfants des écoles mais aussi par une diffusion en direct de la cérémonie sur la page Facebook de la commune .



Nous avons également une pensée pour M. Tournel (ancien combattant) que nous n'avons pas souhaité solliciter cette année au regard de la crise sanitaire.



## Rencontre Mairie / Ados :

Vendredi 21 mai à 19h30 avait lieu une rencontre mairie/ados.

En effet, la mairie avait la volonté de mieux connaître les jeunes du village. Cette rencontre avait pour but de discuter, de connaître les envies et les besoins de nos jeunes habitants.

Pour cette réunion tous les jeunes de 14 à 20 ans de Saint-Sulpice étaient conviés et 4 ont accepté notre invitation.

Étaient donc présents: 3 conseillers municipaux, 4 jeunes et Monsieur le Maire qui est venu nous rejoindre par la suite.

De nos échanges, est ressorti le fait qu'ils aimeraient avoir un city stade (comme à Abbecourt). Nous leur avons indiqué que cela était dans le projet de dynamisation du centre-bourg mais dans un délai plus long que leur envie. Nous avons ensuite réfléchi entre membres du conseil présents pour apporter une proposition aux jeunes afin d'améliorer le terrain de basket.

En ce qui concerne le sport, certains d'entre eux nous ont confié aimer le foot, nous leur avons proposé de joindre Ahmed (président du Football Club de Saint-Sulpice) pour pouvoir organiser une rencontre, un match...

Enfin, cet échange nous a également permis de formuler les différentes plaintes des habitants suite aux nuisances sonores dues à l'utilisation des deux roues motorisées de façon intempestive.

Nous remercions les jeunes ayant joué le jeu, et ayant accepté de nous rencontrer.



## Les travaux réalisés ce printemps :

### Ecole Maternelle :

Sécurisation de la cour de récréation (zone arrière herbée ) par l'installation d'une clôture métallique rigide .



Aménagement pour nos petits de la cour de récréation ;

Sportif : jeux, marelles.

Éducatif : circuit pour les trottinettes .

Un grand merci à Christian BAUX pour ces superbes réalisations .



### Ecole Primaire :

Fin des travaux d'accès PMR avec la pose de portes en Aluminium

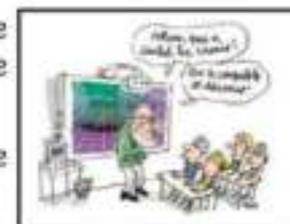


Mise en place d'un portillon, rue des écoles, pour accès secondaire à l'école maternelle, suite à la division foncière.

## Les travaux à venir :

Installation cet été de tableaux tactiles interactifs TBI à l'école primaire et d'un vidéoprojecteur en salle de motricité de l'école maternelle.

L'installation sera opérationnelle dès la prochaine rentrée de septembre.



### Vidéo surveillance :

Dès l'obtention des demandes de subventions, nous poursuivrons le programme d'installation de caméras dans les derniers hameaux non équipés. A l'issue de cette dernière phase de travaux, l'ensemble du village sera entièrement protégé au niveau des entrées et sorties.

## Éclairage public :

Continuation du programme d'équipement des appareils d'éclairage basse consommation par leds (Troussencourt et Bout de brie )

## Voirie communale :

Réalisation de travaux de remise en état de la voirie dans différents hameaux.

Travaux de mise en conformité des arrêts de cars scolaires ,marquage au sol , panneaux de signalisation, cheminements piétons etc... (nouvelles normes concernant la sécurité des usagers sur la voie publique) .

## Aire de jeux et terrain de pétanque :

Bientôt à disposition des petits comme des grands, ce projet d'aménagement né en 2017/2018 touche à sa fin .



Études du projet, demandes de subventions, choix des entreprises par appels d'offres, démarrage et suivi des travaux, nettoyage de la zone, engazonnement réalisé... nous pensions mettre à votre disposition ces équipements au plus tard fin juin.

Seul le terrain de pétanque est terminé. Les jeux 😞 pour enfants manquent! La pandémie a fait que de nombreux fabricants français ne sont pas approvisionnés en matières premières et donc la livraison est reportée en Aout.

Nous prévoyons l'inauguration de cette aire de jeux lors de la fête de notre village les 4 et 5 Septembre .

## Aire de pique nique parvis de l'église

Comme vous l'avez tous remarqué, l'aire de pique-nique au niveau de l'église a été vandalisée début mai.

Il nous faut donc maintenant la remettre en état, ce qui sera fait cet été.



# Projet de réhabilitation du centre bourg—phase 1



Ci-dessous vue d'ensemble permettant de visualiser le rendu final du projet de la phase 1 ( Mairie et salle des associations).

Ce projet permettra, dans les prochains mois, de mettre en valeur un patrimoine historique de la commune « l'ancienne maison Chantepie ».

Nous avons intégré au titre de l'autorisation d'urbanisme, l'aménagement des locaux de l'atelier municipal.

Concernant le projet de la phase 1, la commune est subventionnée par l'état et par le conseil départemental à hauteur de 80% du montant des travaux.

Si tout se passe comme prévu, les travaux devraient commencer le 1er trimestre 2022 pour un achèvement de la phase 1 au 1er semestre 2023.



# Projet de réhabilitation du centre bourg—phase 1



1 Vue depuis la cour de l'atelier municipal



2 Vue depuis le pignon sud de la mairie



3 Vue façade Est / Salle des associations



4 Vue intérieur salle du conseil



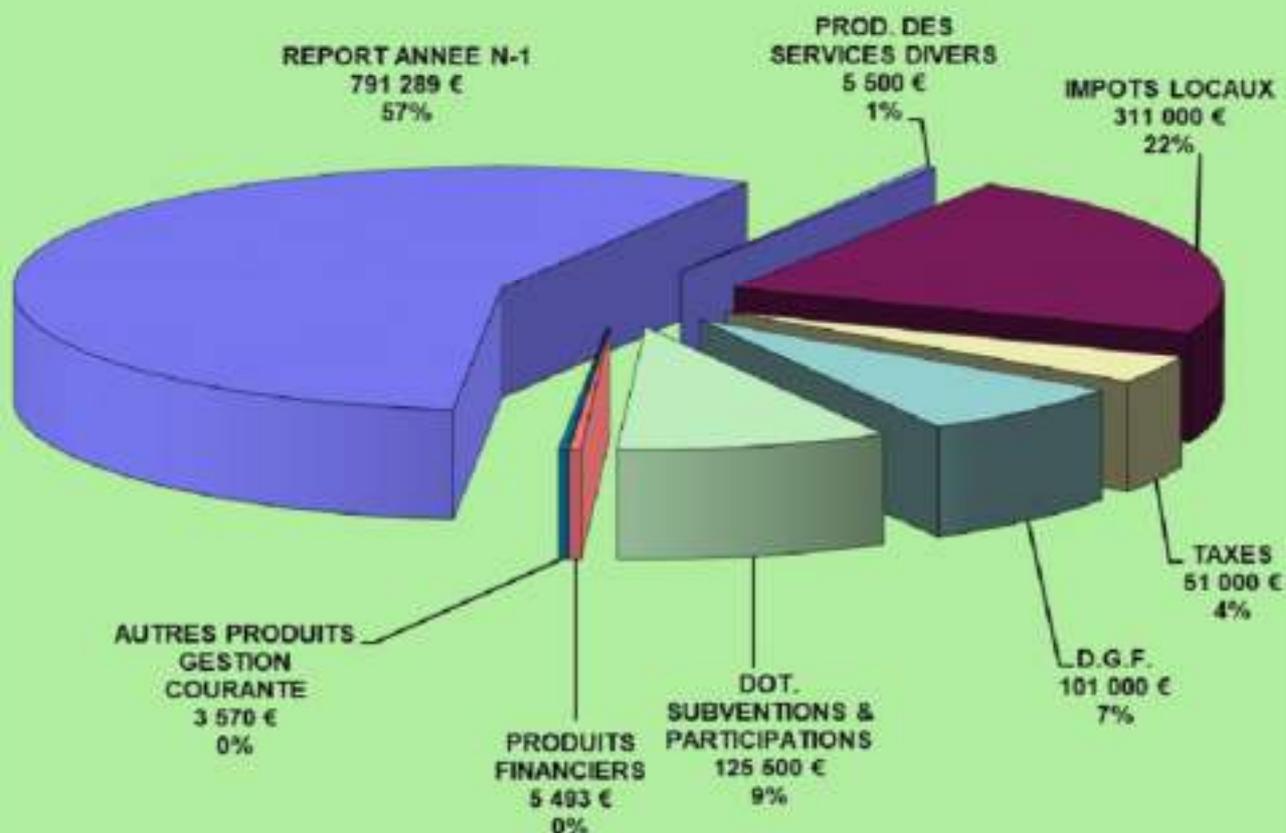
5 Vue intérieur salle des associations



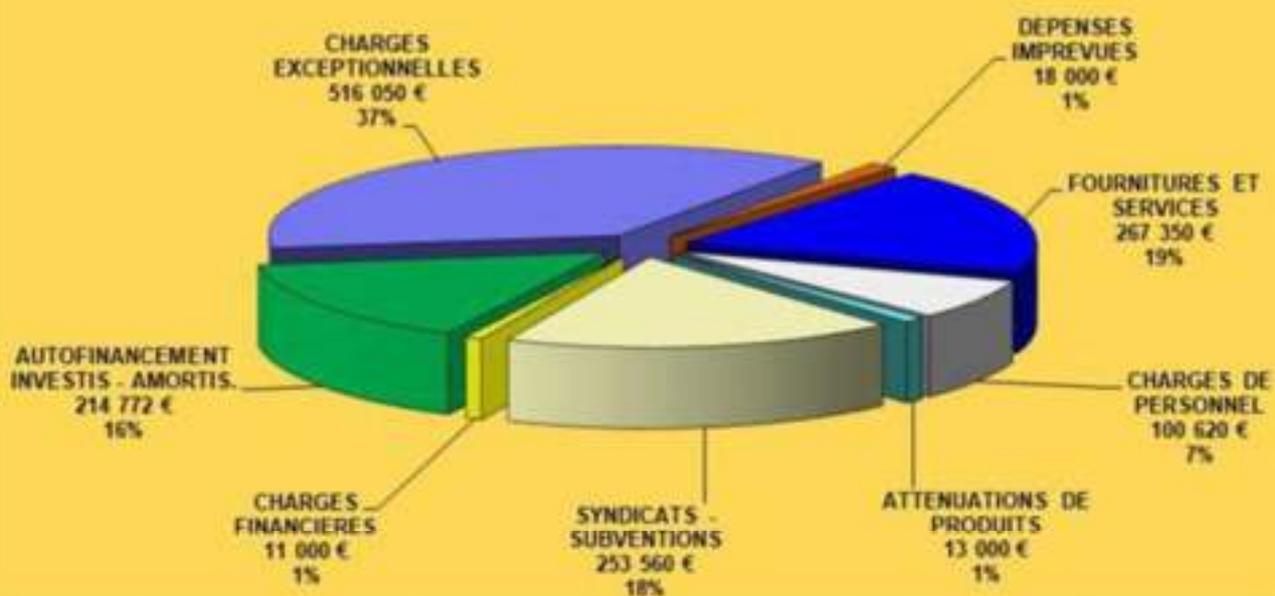
| SECTION FONCTIONNEMENT : 1394352 € (62%) |                    |             |                                   |                    |             |
|--|--------------------|-------------|-----------------------------------|--------------------|-------------|
| DEPENSES                                 |                    |             | RECETTES                          |                    |             |
| FOURNITURES ET SERVICES                  | 267 350 €          | 19%         | PROD. DES SERVICES DIVERS         | 5 500 €            | 0%          |
| CHARGES DE PERSONNEL                     | 100 620 €          | 7%          | IMPOTS LOCAUX                     | 311 000 €          | 22%         |
| ATTENUATIONS DE PRODUITS                 | 13 000 €           | 1%          | TAXES                             | 51 000 €           | 4%          |
| SYNDICATS - SUBVENTIONS                  | 253 560 €          | 18%         | D.G.F.                            | 101 000 €          | 7%          |
| CHARGES FINANCIERES                      | 11 000 €           | 1%          | DOT. SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS | 125 500 €          | 9%          |
| AUTOFINANCEMENT INVESTIS - AMORTIS.      | 214 772 €          | 15%         | PRODUITS FINANCIERS               | 5 403 €            | 0%          |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES                  | 516 050 €          | 37%         | AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE  | 3 570 €            | 0%          |
| DEPENSES IMPREVUES                       | 18 000 €           | 1%          | REPORT ANNEE N-1                  | 791 280 €          | 57%         |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                    | <b>1 394 352 €</b> | <b>100%</b> | <b>TOTAL RECETTES</b>             | <b>1 394 352 €</b> | <b>100%</b> |

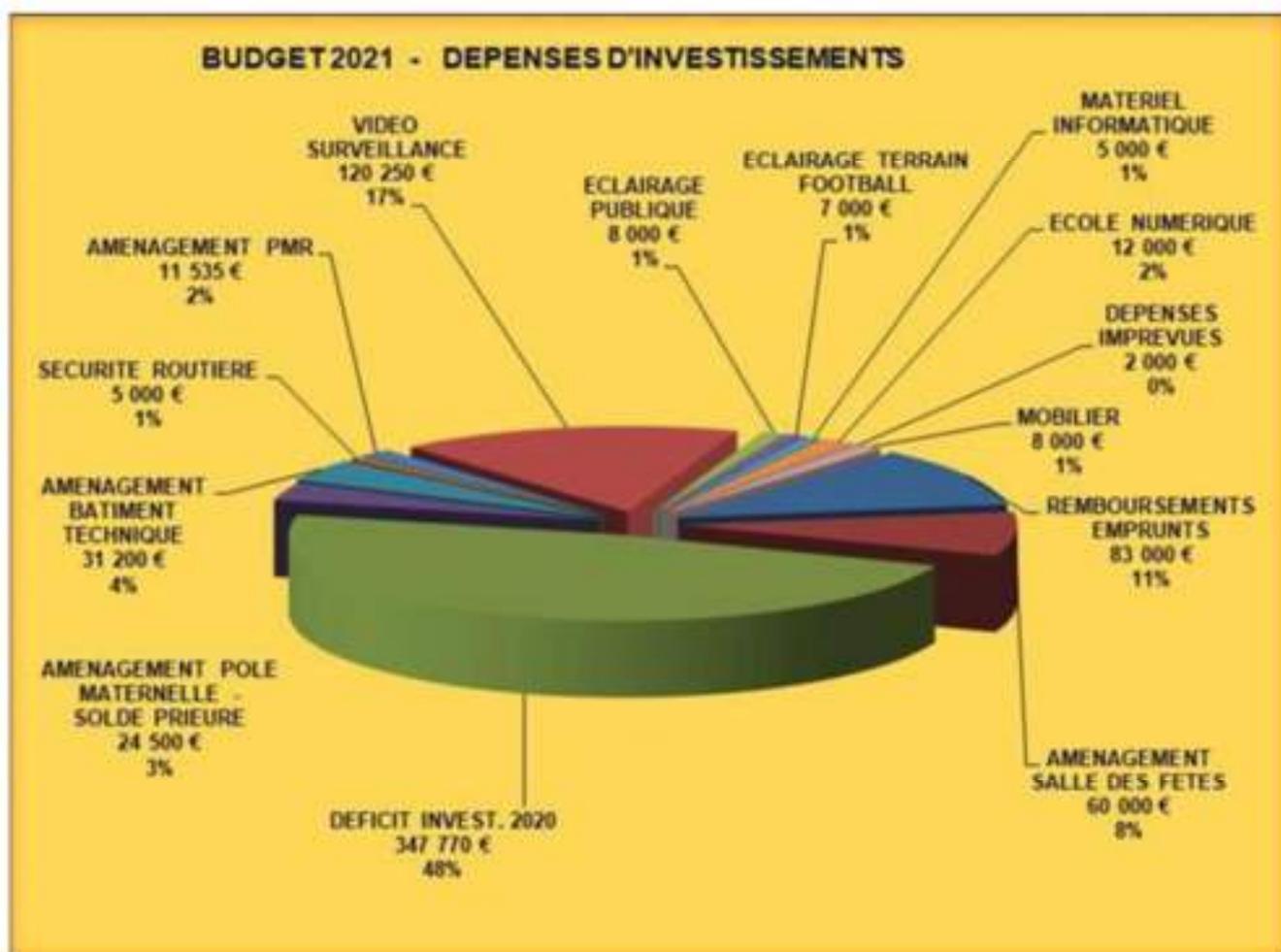
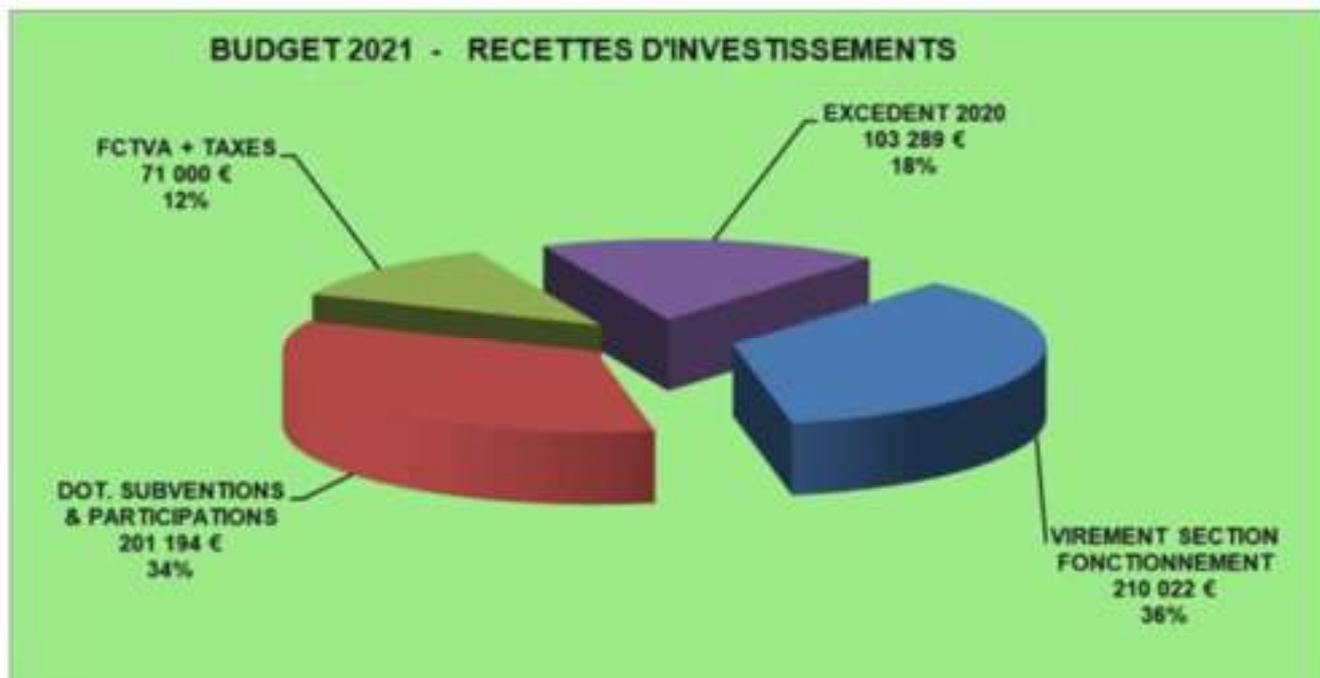
| SECTION INVESTISSEMENT : 839255,44 € (38%)  |                    |             |                                   |                    |             |
|---|--------------------|-------------|-----------------------------------|--------------------|-------------|
| DEPENSES                                    |                    |             | RECETTES                          |                    |             |
| REMBOURSEMENTS EMPRUNTS                     | 82 000 €           | 10%         | VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT   | 210 022 €          | 25%         |
| AMENAGEMENT SALLE DES FETES                 | 60 000 €           | 7%          | DOT. SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS | 201 194 €          | 24%         |
| DEFICIT INVEST. 2020                        | 347 770 €          | 41%         | ECTVA - TAXES                     | 71 000 €           | 8%          |
| AMENAGEMENT POLE MATERNELLE - SOLDE PRIEURE | 24 500 €           | 3%          | EXCEDENT 2020                     | 103 280 €          | 12%         |
| AMENAGEMENT BATIMENT TECHNIQUE              | 31 200 €           | 4%          | PRODUITS DE CESSON                | 240 000 €          | 30%         |
| SECURITE ROUTIERE                           | 5 000 €            | 1%          | AMORTISSEMENT ECLAIRAGE PUBLIC    | 4 750 €            | 1%          |
| AMENAGEMENT PMR                             | 11 530 €           | 1%          |                                   |                    |             |
| VIDEO SURVEILLANCE                          | 120 250 €          | 14%         |                                   |                    |             |
| ECLAIRAGE PUBLIC                            | 8 000 €            | 1%          |                                   |                    |             |
| ECLAIRAGE TERRAIN FOOTBALL                  | 7 000 €            | 1%          |                                   |                    |             |
| MATERIEL INFORMATIQUE                       | 5 000 €            | 1%          |                                   |                    |             |
| ECOLE NUMERIQUE                             | 32 000 €           | 1%          |                                   |                    |             |
| DEPENSES IMPREVUES                          | 2 000 €            | 0%          |                                   |                    |             |
| MOBLIER                                     | 8 000 €            | 1%          |                                   |                    |             |
| ACCOTEMENT HAUT RUE DE NOAILLES             | 20 000 €           | 4%          |                                   |                    |             |
| AIRE DE JEUX CENTRE BOURG                   | 79 000 €           | 9%          |                                   |                    |             |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                       | <b>839 255 €</b>   | <b>100%</b> | <b>TOTAL RECETTES</b>             | <b>839 255 €</b>   | <b>100%</b> |
| <b>TOTAL BUDGET</b>                         | <b>2 233 607 €</b> |             | <b>TOTAL BUDGET</b>               | <b>2 233 608 €</b> |             |

## BUDGET 2021 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## BUDGET 2021 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT





## Suppression de la taxe d'habitation :

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient à partir de l'année 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Le transfert du taux département de la taxe foncière sur les propriétés bâties, accompagné de l'application d'un coefficient correcteur, doit assurer la neutralité de la réforme de la taxe d'habitation pour les finances de la commune.

Ce transfert de taux n'engendre aucun impact sur le montant final de la taxe foncière réglée par le contribuable local.

Pour information: le taux départemental de la taxe foncière bâtie était de 21.54% en 2020.

| TAUX D'IMPOSITION       |         |         |         |              |              |         |          |
|-------------------------|---------|---------|---------|--------------|--------------|---------|----------|
| Désignation             | Bases   | Taux    |         |              |              |         | Produits |
|                         |         | 2019    | 2020    | Moy. Nation. | Moy. Départ. | 2021    |          |
| Taxe foncière           | 684 300 | 23.74 % | 23.74 % | 43.16 %      | 48.81 %      | 45.73 % | 312 949  |
| Taxe foncière non bâtie | 57 000  | 46,00 % | 46,00 % | 49.79 %      | 54.69 %      | 46,00 % | 25 530   |
| Total                   |         |         |         |              |              |         | 339 169  |

## Augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :

Lors du vote du budget de la communauté de communes THELLOISE, celle-ci a maintenu ses différents taux d'imposition à l'exception de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui passe de 5.58% à 7%, de manière à pouvoir absorber l'évolution du coût des collectes, la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui engendre une augmentation de 5 euros à la tonne d'ordures ménagères incinérées, l'augmentation du coût d'exploitation du centre de valorisation et d'incinération et des quais de transferts. S'ajoute, un taux de refus de 24% des bacs jaunes entraînant un double traitement et une forte diminution du prix de revente des matériaux (papier, carton, verre) due à la crise économique et sanitaire mondiale.

Ce taux s'applique sur la valeur des bases locatives figurant sur votre taxe foncière.

Connaissez vous bien Saint-Sulpice? Ses 8 hameaux et ses habitants? Je vous laisse découvrir...



Comme nous vous l'annoncions dans le P'tit Saint Su précédent, nous allons cette fois-ci vous parler des entreprises de notre village. Il existe un grand nombre d'entrepreneurs et notamment beaucoup d'agriculteurs. Nous ne vous parlerons pas des agriculteurs dans cette édition car nous avons ciblé les entreprises auxquelles vous pouvez faire appel directement.

Comment avons-nous procédé pour choisir les entreprises ? Nous leur avons envoyé un courrier pour savoir si elles acceptaient de paraître dans cette édition. Certaines personnes ont accepté, et d'autres non. Cet article est donc une liste non exhaustive des entreprises situées dans notre village.

La tendance actuelle est de consommer locavore, c'est-à-dire de manger des produits qui ont poussé près de chez nous. Mais qu'en est-il des entreprises de services? Pourquoi ne pas faire travailler les entreprises qui se trouvent juste à côté de chez nous? Et vous verrez elles sont nombreuses.

## La maison et le jardin:



La 1ère étape pour consommer local à Saint-Sulpice est bien sûr de s'installer à Saint-Sulpice et de trouver la maison idéale.

Pour cela vous pouvez compter sur **Mathieu Boisson**. Mathieu est conseiller immobilier chez IAD (vous savez ces petites pancartes bleues que l'on voit fleurir un peu partout sur les maisons, vous avez même dû en croiser une sur l'ancienne école).

Il est indépendant depuis seulement 2017, mais il connaît très bien le secteur car il gère la vente de biens depuis 2004 sur Noailles et ses alentours.

A l'écoute de vos besoins, Mathieu pourra vous conseiller et vous accompagner tout au long du processus pour l'acquisition d'un bien. En effet, il connaît bien le secteur et possède un réseau important grâce à IAD. Et le jour où, le cœur gros, il vous faudra quitter Saint-Sulpice, il pourra également se charger de la vente de votre maison. ([mathieu.boisson@iadfrance.fr](mailto:mathieu.boisson@iadfrance.fr))

Ca y est ! Vous avez trouvé votre bonheur grâce à Mathieu. Mais en y regardant bien, la maison a besoin d'un peu de rafraîchissement et nécessite quelques travaux.

**Romain Brochard**, artisan à Saint-Sulpice est là pour vous donner un coup de main. Fort de 15 ans d'expérience, il vous accompagnera dans vos projets de rénovation.

Romain a plusieurs cordes à son arc. Il s'occupe aussi bien de votre toiture ou de votre charpente. Mais vous pouvez également compter sur lui pour faire de la maçonnerie, de l'isolation, pour de la pose de carrelage ou de parquet. Il pourra même créer une salle de bain à votre goût. ([romain.brochard50@sfr.fr](mailto:romain.brochard50@sfr.fr))

Bref, tout ce qu'il faut pour être bien chez soi !



La maison, ça c'est fait !!! Mais qu'est-ce que c'est ce bazar dans le jardin!!! Il aurait bien besoin d'un petit rafraîchissement. Encore une fois, vous trouverez des artisans qualifiés sur Saint-Sulpice.



**Millet Paysage**, jeune entreprise de 2 ans se situe au val de l'eau. Vous pouvez faire appel à elle pour repenser votre jardin, avec la création de nouveaux massifs par exemple ou la plantation de gros sujets.



Mais ce n'est pas tout, elle s'occupe également de tout ce qui est clôture et portail, mais aussi de terrassement, maçonnerie paysagère (dallage, pavage...) Et pourquoi pas se faire construire une belle terrasse en bois pour pouvoir profiter de votre nouveau jardin. N'hésitez pas à aller voir leur réalisation sur leur page Facebook. (millet\_paysage@outlook.fr)

L'équipe de paysage Millet réalise le jardin rêvé de chaque client.



Maintenant que vous avez un beau jardin, il reste encore du travail. Et oui, la nature évolue et si vous ne voulez pas que votre jardin redevienne une forêt vierge, il va falloir l'entretenir (surtout en ce moment).

Et là, c'est **Jerry Chatelain** qui va vous aider. En effet, Jerry s'occupe de l'entretien de votre jardin, en taillant vos haies et vos arbres fruitiers, mais aussi en élaguant ou en abattant et dessouchant un arbre devenu trop encombrant...

Cela permettra de garder un jardin propre et agréable à vivre. (06.81.71.44.71)

## Les choses sérieuses:



La maison et le jardin sont parfaits. Il faut maintenant prendre votre courage à 2 mains pour travailler un peu et se lancer dans ce tas de paperasse qui trône sur votre bureau. Vous savez, ce tas-là que l'on regarde du coin de l'œil en disant: « il faut vraiment que je m'y mette », moment que l'on repousse à chaque fois.

**Nelly Fleur** est là pour vous aider. Elle accompagne les particuliers dans leurs **démarches administratives**: Impôts, retraite (aïe), sécurité sociale (ouille), rédaction de courrier... Nelly vous facilitera la vie en s'occupant de ces tâches un peu rébarbatives.

Les professionnels ne sont pas en reste car Nelly peut vous donner des conseils en ressources humaines. (06.64.40.53.02)

## Après l'effort, le réconfort

Grâce à Nelly, tous vos papiers sont finis. Il est temps de penser à vous.



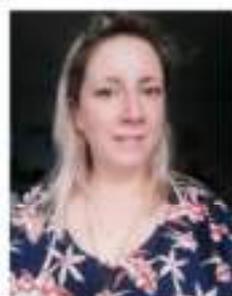
**Cédrine** est facilement reconnaissable car elle se promène souvent dans le village avec une poussette 4 places. En plus d'être nounou, elle est vendeuse indépendante des produits **Ariix**.

Les produits Ariix sont des produits 100 % naturels, vous trouverez aussi bien des produits de soin de la peau que des compléments alimentaires (minceur, détox...).

Si vous avez besoin de solutions saines et naturelles, Cédrine vous orientera n'hésitez pas à la rejoindre sur sa page Facebook : Ced O Naturel.

Le temps libre est précieux et vous n'avez pas le temps ou le courage de courir sur Beauvais pour aller chez le coiffeur ?

Ne vous inquiétez pas, **Angélique** est là pour s'occuper de vous. Elle se déplace directement à domicile. Brushing, couleur, permanente et mèche, laissez vous chouchouter par Angélique. Elle s'occupe également des coupes enfants. (06.15.99.18.02)



Vous connaissez tous les réunions « Tupperware ». **Améline**, habitante des Godins depuis toujours, vous propose ce système de vente mais pour des bijoux.

**Victoria Bijoux** est une gamme de bijoux qui possède plus de 400 références. Vous cherchez un bijou en or ? En argent ? Couleur rosée ? Pour un enfant ? Un adulte ? N'hésitez plus demander conseil à Améline.

**Améline** peut également organiser des ventes chez vous avec vos amis, l'hôtesse a bien sûr des petits avantages... Pour plus d'informations, vous pouvez rejoindre son groupe Facebook : Victoria Bijoux par Améline.



**Au Ptit Plus**, **Hélène Plessier** est retoucheuse ambulante. Elle réalise des ourlets, elle change les fermetures. Elle personnalise des petits cadeaux en brodant des prénoms sur du tissu.

**Hélène** est aussi une magicienne, elle peut transformer votre vêtement préféré usé en sac à main ou autre création.

N'hésitez pas à la contacter, elle peut créer tous vos désirs!! (06.84.09.89.79)

Si nous avons oublié de vous contacter pour paraître dans le P'tit Saint-Su et que vous désirez que l'on parle de votre activité. Envoyez nous un mail à : leptisaintsu@sfr.fr

La commission de rédaction du P'tit Saint-Su ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de litige avec l'une de ces sociétés.



## Départ à la retraite de Jocelyne Oulbid (ATSEM)



L'heure de la retraite a sonné depuis quelques semaines mais avec quelques jours d'avance pour Mme Jocelyne Oulbid. En effet, la crise sanitaire a non seulement perturbé la dernière année d'activité de Jocelyne mais aussi sa date de départ.

Jocelyne était ATSEM (Agent Territoriale Spécialisé des Écoles Maternelles) depuis 1998 soit 23 ans au service des écoles. Elle a assisté les enseignants avec sérieux, bonne humeur et professionnalisme.

Jocelyne a élevé 3 enfants mais a participé à l'éducation d'environ 890 enfants d'Abbecourt et de Saint-Sulpice en appui des enseignants en essayant de leur inculquer les règles de la vie en collectivité. Cette tâche est devenue au fil des années de plus en plus difficile non seulement par la fonction mais aussi par le comportement des enfants et des parents.

Depuis 2 mois maintenant, Jocelyne n'est plus assaillie par de petites mains, a enlevé ses bouchons d'oreille, n'est plus entourée d'œuvres contemporaines et ne s'assoit plus à la table des lilliputiens.

Nous lui souhaitons une excellente retraite entourée ..... de ses petits enfants.



### **REMERCIEMENTS**

Le SIVOSAS remercie son personnel et celui de l'Ilep pour son dévouement et son professionnalisme quand à la mise en place des consignes sanitaires liées à la COVID et au respect des gestes barrières.

Grâce à ce professionnalisme, nous avons pu mettre en place lors de la dernière fermeture des écoles, le service accueil des enfants de professionnels mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire, bien que cette possibilité n'ait pas été exploitée pleinement par le personnel prioritaire.

Nous remercions également l'équipe enseignante pour avoir assuré les cours en distanciel et la continuité pédagogique lors de la fermeture des écoles pendant ces 16 mois de crise sanitaire.

Le Président

### **PERISCOLAIRE (garderie, cantine, centre de loisirs)**

#### Pour les nouveaux arrivants ou les entrants en classe de Petite Section.

Pensez à inscrire vos enfants au périscolaire  
(cantine, garderie, centre de loisirs)



À la maison du Village d'Abbecourt  
7 rue d'Hodenc l'Evêque 60430 Abbecourt

Tél : 03 44 89 29 70

mail : [acm.sivosas@ilep-picardie.com](mailto:acm.sivosas@ilep-picardie.com)

## La MFR de Saint-Sulpice fait peau neuve !

La MFR dispose d'un large panel de formations dans les thématiques de l'agriculture, du cheval, de l'agroéquipement et des espaces verts. L'ensemble de ces formations pourront se dispenser par le biais de l'apprentissage dès la rentrée 2021.

La nouveauté : le BAC Professionnel CGEA, qui se réalisera également par la voie de l'apprentissage dans les domaines agricoles et du cheval.

La rénovation de l'internat : Le conseil d'administration, présidé par Mr Vannier Roger, a voté favorablement pour la rénovation des blocs sanitaires de l'internat dans sa globalité. Ces travaux étaient nécessaires pour le confort des jeunes et leur sécurité. De même, ces travaux vont améliorer le cadre de vie lors des locations des locaux pour les groupes et associations. La préservation des ressources est également prise en compte ainsi que l'économie d'énergie. La MFR souhaite jouer un rôle actif dans la préservation de notre environnement.

La MFR est en cours de certifications qualité.

En 2019, la MFR est entrée dans une démarche de labélisation qualité. En 2020, la MFR s'est certifiée QUALIOP1 ISO 26000 avec succès. C'est un gage de qualité au niveau de l'organisme de formation et de ses formations dispensées en apprentissage.

La 2ème étape est la certification RSO label-MFR qui se finalise en 2021.

Le développement du réseau de partenaires professionnels :

Notre réseau de partenaires se développe. Un partenariat est en cours de mise en place avec la motoculture de l'Oise pour du prêt de matériel agricole, les exploitations du territoire nous ouvrent leurs portes pour réaliser de nombreux travaux pratiques, La MSA intervient régulièrement sur la prévention sécurité en stage et nous soutient dans notre protocole sanitaire, ...

Nous remercions tous nos maîtres de stage et d'apprentissage ainsi que nos partenaires de participer activement dans la formation de nos jeunes.

Les inscriptions pour la rentrée 2021 sont en cours et se déroulent chaque semaine sur rendez-vous.

Les entretiens sont basés sur la motivation, le projet professionnel du jeune et ses résultats scolaires de l'année en cours et précédente.

En MFR, cultivons les réussites !



Début décembre, les élèves ont décoré des sapins offerts par la municipalité et réalisé des cartes pour offrir aux aînés du village. Avant de partir en vacances, une fête de Noël a été organisée en extérieur. Un bon moment de convivialité autour d'un goûter composé de brioches et de jus de fruits. Les petits ont chanté, les moyens ont présenté une pièce de théâtre et les grands ont dansé devant les autres classes. Une parenthèse dans le quotidien protocolaire au cours duquel chaque classe a reçu un cadeau.



En janvier s'est déroulée la semaine de l'hygiène : donner le bain à une poupée, se laver les dents, préparer sa trousse de toilette en identifiant les produits nécessaires et adopter les gestes pour avoir une bonne hygiène de vie (bien dormir, se laver et manger équilibré). A cette occasion, chaque élève a pu repartir avec sa brosse à dents.

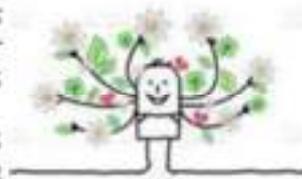
Après avoir confectionné leurs couronnes en classe, les enfants se sont déguisés pour participer au bal des rois et des reines. Nous en avons profité pour déguster de délicieuses galettes !



A l'occasion de la Chandeleur, nous avons cuisiné et dégusté des crêpes. Nous nous sommes régalés !

Pour fêter l'arrivée du printemps, nous avons choisi de danser ! Les élèves ont appris une chorégraphie sur la chanson « J'ai des chansons plein la tête ». Les parents ne pouvant pas être présents pour assister à la représentation, ils ont reçu la vidéo du flashmob par mail. Nous étions tout de même fiers de le montrer aux CM1 et CM2.

Nous avons également installé une mangeoire que les élèves remplissent. Les oiseaux du quartier se régalent et nous avons le plaisir de les observer.



Au retour des vacances de printemps, surprise !!! Des marquages au sol ont été effectués avec un circuit, des marelles et un escargot. Les maîtresses avaient commandé des véhicules : draisienne et trottinette. Depuis, les récréations sont très animées pour le plus grand plaisir de tous.

Nous avons eu l'immense joie de voir un spectacle présenté et offert par des parents d'un élève de l'école : *Prends-en de la graine*.

À la fois cirque, théâtre et art du clown, ce spectacle poétique et drôle présente des numéros étonnants de dressage avec un chien et des poules. Nous étions impressionnés et nous avons beaucoup ri.

Un grand merci à eux !





## Fleurissement de la cour de récréation

Pour célébrer le printemps, les élèves de CM1 et CM2 ont planté des bulbes et des vivaces dans les trois parterres de la cour de récréation.

Les élèves, qui apprécient de participer à l'embellissement de leur espace de jeux, poursuivront ce projet en semant des graines.

Nous remercions les parents d'élèves pour leurs dons de végétaux.



## Défis maths

Les défis mathématiques ont été poursuivis dans chaque classe, de façon à respecter le protocole sanitaire. Répartis en groupes hétérogènes, les élèves ont pu confronter leur stratégie pour résoudre ces énigmes. Un diplôme et une surprise leur ont été remis pour les féliciter.



## « Contre le Harcèlement »



Une intervention de la psychologue et de l'infirmière scolaire a eu lieu le vendredi 30 avril dans les classes de CM1 et CM2.

## « Permis internet »

La gendarmerie de Noailles est intervenue dans la classe de CM2 pour le passage du « permis internet ».

La remise des permis est prévue d'ici à la fin de l'année scolaire.



## Biathlon orthographique



En janvier et en mars, les élèves de CM1 et CM2 ont participé à des épreuves d'orthographe proposées à plusieurs écoles du département par la circonscription. Celles-ci se composent d'épreuves individuelles mais aussi d'une épreuve de « dictée négociée » : les élèves écrivent individuellement un texte dicté, ils sont répartis ensuite en petits groupes et confrontent ainsi leur choix orthographique. Le but étant de parvenir, dans chaque groupe, à une version commune du texte final.

Les scores obtenus pour chaque classe ont été saisis et transmis à la circonscription. Nous attendons les résultats de ce biathlon avec beaucoup d'impatience !

## Sortie de fin d'année

Les élèves de CM1 et CM2 se rendront au zoo d'Amiens le jeudi 24 juin. Au programme : visite guidée le matin, pique-nique et jeu de piste « le tour du monde en 80 minutes » l'après-midi.

Les élèves auront pour mission de retracer le parcours de Phileas Fogg, héros du célèbre roman de Jules Verne, à l'aide de son carnet de voyage et des animaux du zoo. Ce jeu aborde les notions de régimes alimentaires et de mode de vie des animaux.



## Journée Nettoyage de printemps :

La municipalité, soucieuse d'embellir et d'améliorer notre cadre de vie a souhaité participer à l'opération « Nettoyage de la nature », organisée par la région Hauts de France, en partenariat avec la Communauté de Communes La Thelloise.

Le comité, fort de **ses 12 membres** avait donc planifié, organisé cette manifestation qui était programmée le dimanche 21 mars 2021.

Suite au contexte sanitaire, à ce jour, elle a été reportée et se déroulera **le dimanche matin 12 septembre**. Notez cette date d'ores et déjà dans vos agendas et venez nous rejoindre pour nettoyer nos chemins et nos hameaux tout en partageant un moment de convivialité, dans le respect des gestes barrières.



## Brigade Verte :

Dans le dernier bulletin, nous expliquions que nous effectuions « un état des lieux » de nos huit hameaux.

Celui-ci terminé, avec le soutien financier et l'accompagnement de la municipalité, nous avons bâti un programme d'interventions de nettoyage, d'embellissement, de végétalisation, de plantations ciblées sur les cinq années à venir, en fonction aussi des saisons.

Nous avons fait appel aux bonnes volontés par l'intermédiaire d'un flyer et **23 habitants** ont accepté de donner un peu de leur temps, de mettre leur savoir-faire, leurs compétences au service de notre village. Nous les remercions vivement et nous nous réjouissons de les compter parmi nous.

Force de travail, ils sauront aussi être force de proposition et nous saurons être attentifs à leurs suggestions et à leurs idées.

Ces bénévoles et les membres du comité se sont retrouvés **le vendredi 07 mai** pour faire connaissance et démarrer cette belle aventure conviviale.

Si l'envie vous vient, n'hésitez pas à venir nous rejoindre : vous y serez les bienvenus : chacun pourra y trouver sa place.



**Le samedi 29 mai**, par petits groupes, nous avons nettoyé :



Avant

### Le Val de l'Eau :



Après



Avant

## La Grosse Saulx :



Après



Avant

## Le parking de la gare (propriété de la SNCF) :



Après

Et avons enlevé les panneaux d'informations communaux détériorés

Vous nous identifierez facilement dans les rues de nos hameaux, revêtus de notre chasuble orange « Saint Sulpice ».

En effet, nous ne manquons pas de projets ni surtout d'envie et de motivation pour poursuivre la tâche que s'est donnée le comité Environnement, Cadre de vie et Embellissement pour notre village.

Au plaisir d'échanger avec vous pour que Saint Sulpice s'embellisse encore un peu plus.

### Notre suggestion :

Individuellement, contribuons à l'embellissement de notre rue en nettoyant notre caniveau avec binette et balai.

Le comité vous souhaite un bel été.

### Notre coup de cœur :

L'hôtel à insectes, initiative personnelle d'habitants du hameau des Godins, à l'entrée du hameau.



Je suis allée à la rencontre d'une agricultrice de notre village afin de comprendre son travail, voici en quelques lignes le résumé de notre entrevue :

Il faut un an de travail à un agriculteur avant que ses céréales soient prêtes à être récoltées.

En effet les céréales dites « d'hiver » sont semées mi-octobre et celles dites « de printemps » sont semées courant mars avril.

Ensuite quand l'été arrive, les agriculteurs se tiennent prêts pour moissonner, ils affinent la date en connaissant la variété de leurs céréales et en fonction de la date où elles ont été semées.



## Comment savoir si le blé est mûr ?

L'agriculteur frotte un épi entre ses mains. Les grains doivent se détacher facilement de la paille, puis, en croquant un grain, il teste sa consistance : s'il est laiteux (mou) il doit attendre encore un peu.

Ensuite quand il semble mûr, il prélève un échantillon de grain et le porte à la coopérative qui l'analyse.

Si tous les voyants sont au vert (taux d'humidité du grain (~15%), poids spécifique (PS), protéine, variété ...), le blé est prêt à être récolté, la moisson peut commencer.

## La météo idéale :

Il faut un temps sec et chaud depuis plusieurs jours, mais pas trop caniculaire, car dans ce cas il y a risque d'incendie (il suffit parfois d'une étincelle pour qu'un champ prenne feu...)

De nos jours l'été est capricieux et du coup si le beau temps le permet les agriculteurs coupent en « non-stop », car si un orage éclate, ils sont obligés de tout stopper et d'attendre que le temps soit de nouveau propice (c'est pour cela que parfois ils travaillent une partie de la nuit) au petit matin la rosée tombe, du coup ils rentrent se reposer un peu et en profitent pour entretenir les machines. Ils reprennent dès que possible.

Après la moisson il faut récolter la paille : cela se fait en général le soir, car en plein soleil la paille casse et se récolte moins bien.

La paille récoltée sert aux éleveurs en guise de litière pour leurs bêtes, mais parfois les agriculteurs n'ont pas de bêtes donc deux solutions s'offrent à eux :

- Ou ils échangent la paille avec des éleveurs contre du fumier qui servira dans les champs
- Ou ils la laissent sur la terre, cela fera de l'humus lors du déchaumage

## Mais qu'est-ce que le déchaumage ?

Le déchaumage a pour but de créer des conditions favorables pour la culture suivante. On peut dénombrer trois avantages principaux :

- Le premier est de détruire les mauvaises herbes et les repousses indésirables, et de réduire la population de limaces.
- Le second consiste à diminuer la quantité des graines présentes au sol. On parle de technique du « faux-semis ». Pour la pratiquer, le déchaumage est peu profond : 2 à 5 centimètres (sinon, les graines pourraient entrer en dormance). Les graines germées seront détruites au passage suivant.
- Le dernier bénéfice du déchaumage est l'amélioration des sols, grâce à la répartition et à la décomposition des résidus et des matières organiques. En outre, il préserve le sol de l'assèchement.

Aujourd'hui les cultures sont très règlementées, l'agriculteur ne fait pas ce qu'il veut quand il veut : Tout est enregistré, il y a une traçabilité du semis jusqu'à la récolte.

Le registre est conservé pendant au moins 3 ans par l'agriculteur et à la coopérative un échantillon de chaque remorque est également conservé.

J'espère que grâce à cet article vous aurez, comme moi, appris une petite partie du travail d'un agriculteur.

Je remercie Karine d'avoir répondu à mes questions.

Je me permets donc de vous demander de penser à eux lors de cette période de moisson. Merci d'être conciliant et de faire preuve de tolérance quant aux quelques nuisances (poussière, bruit...) occasionné par leur travail (ils ne le font pas pour vous embêter, mais parce que c'est leur métier) et aussi penser à rentrer vos voitures afin de leur faciliter le passage.

Merci à vous et bon été à tous.



## Journée sport pour tous:

La journée sport pour tous du 6 juin s'est déroulée sous le soleil et dans la bonne humeur. Le plaisir de se retrouver et de partager un moment de convivialité a été apprécié de tous.

Les activités en libre service encadrées ont été également appréciées pour leur souplesse de pratique:

- Parcours multisports encadré par le Football Club de Saint-Sulpice
- Tennis de table, Yoga et Zumba encadrés par l'ASSS
- Tir à l'arc et golf encadrés par UFOLEP Oise



## Vie de l'association:

Les activités de l'association ont encore été perturbées par l'épidémie de COVID-19.

Les sections du tennis de table, du judo adultes et de la zumba sont suspendues depuis le 29 octobre.

Les sections gym bien-être, gym cardio et yoga ont suivi les cours en visio.

Les activités gymnastiques ont repris le 19 mai 2021.

Toutes les activités pourront reprendre à partir du 9 juin.

L'association a fédéré cette année 144 adhérents, une baisse de plus de 30% du nombre d'adhérents.

L'ASSS a aussi un champ d'adhésion beaucoup plus large.

L'ensemble des adhérents sont domiciliés sur 22 communes différentes.

Deux marches sont prévues pour garder le contact cet été (vendredi 30 juillet et vendredi 20 août).

Toute l'équipe de l'ASSS espère vous retrouver très nombreux en septembre et pour vous permettre de préparer dès maintenant cette rentrée petit rappel de activités proposées:

- Activités gymnastique enfants à partir de 3 ans
- Gym bien être
- Gym cardio renforcement musculaire
- Judo enfants et adultes
- Marche nordique
- Marche santé
- Multisport (9-14ans)
- Tennis de table
- Yoga
- Zumba



Les tarifs et horaires sont disponibles sur le site:

[www.asssulpice.fr](http://www.asssulpice.fr)

*L'ASSS vous souhaite de bonnes  
vacances  
A bientôt*

## Retour rapide sur la fin d'année 2020

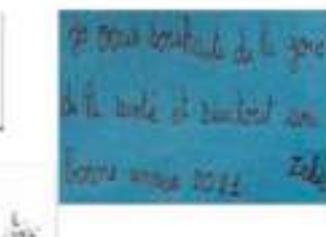
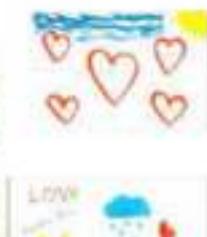
En cette fin d'année 2020, nous vous avons invités à venir égayer à l'aide de décorations ou guirlandes plusieurs sapins que nous avons mis à votre disposition au parking de la salle des fêtes ainsi que d'autres, installés, en partenariat avec la commune, au niveau de la rue de la gare.



Vous avez été nombreux à répondre présents à notre invitation et nous vous en remercions.



Pour la nouvelle année, des enfants nous ont envoyé de jolis dessins plein de bonheur, de joie et de bonne santé à transmettre à qui voulait les recevoir. Nous les avons diffusés sur notre site Facebook et nous profitons de cet article pour les partager avec l'ensemble des habitants du village.



Par l'intermédiaire de notre site ou par mail, des personnes s'intéressent à notre association et nous adressent des messages d'encouragement et de soutien, cette attention nous touche beaucoup et nous tenons à les remercier.

## Au 1er semestre 2021, suite à la pandémie, 3 manifestations n'ont pas pu vous être proposées :

Le Carnaval qui devait se dérouler le samedi 13 Février

La course de trottinettes et activité Nerf du samedi 15 Mai



## Dates à retenir concernant nos projets de festivités pour ce second semestre de l'année 2021

(sous réserve de réalisation suite à la pandémie Covid 19)

Samedi 04 Septembre : Fête du village en partenariat avec le CCF

Samedi 04 et Dimanche 05 Décembre : Bourse aux loisirs ou Brocante de la St Nicolas

Chaque événement est le fruit d'un grand travail d'équipe et nous sommes à votre écoute afin de nous apporter de nouvelles idées ou de la main d'œuvre lors des festivités.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, sachez que toute l'équipe vous réservera un bel accueil

Tony Gavois le président

<https://www.facebook.com/CASSULPICE/>

c.a.s.s@outlook.fr

Malgré une période encore compliquée pour tous en raison de la crise sanitaire, nous avons pu venir à votre rencontre à 2 reprises ces derniers mois :

En décembre avec le passage en calèche du Père Noël et de ses lutins dans les différents hameaux de notre village.

Cette expérience a été un grand moment de partage et nous vous remercions chaleureusement pour vos gentils retours ( messages, mails ...)

A Pâques avec la mise en place d'une distribution individuelle de gourmandises pour nos enfants ainsi que pour nos aînés.

Là encore beaucoup de générosité lors de nos échanges.



Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour la Fête du village : animations, repas et soirée dansante seront au programme.

L'ensemble des bénévoles de l'association travaillent actuellement à l'organisation de cette festivité et nous reviendrons vers vous pour vous en dévoiler les détails.



A très vite , Prenez soin de vous !!

## Le Club des Sans Soucis



Le club des retraités de St Sulpice vous informe du départ de sa présidente Claudine Philippe.

Pour ceux qui n'ont pu le faire de vive voix nous lui disons au revoir .

Une page se tourne mais il reste des souvenirs...

Dès que notre assemblée générale pourra avoir lieu nous ne manquerons pas de vous communiquer nos activités.

Nous avons déjà des idées !

Dès à présent, si vous êtes intéressés par la marche, venez nous rejoindre tous les jeudis à 14 h30 à la salle des fêtes .

Nous accueillons tout le monde et à chacun son rythme.

A bientôt,



Quelques photos qui ont marqué l'année 2020 : les anniversaires du 27 Aout et le pique nique au jardin Van Beek à Saint Paul du 3 Septembre



Malheureusement, il n'y a pas grand-chose que nous puissions vous raconter, puisque 2020 a été l'année de l'annulation de notre cabaret et qu'il ne sera pas possible de vous le présenter en 2021.

Nous vous proposons donc un quizz, histoire de passer un bon moment ensemble, en attendant des jours meilleurs.



## Le quizz de RCD

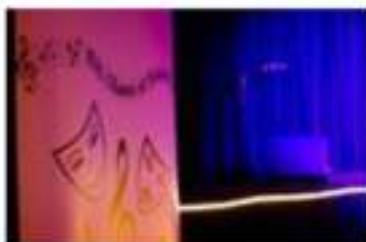
1. Quelle est l'année de création de l'association ?
2. Combien de dîners spectacles « cabaret » avons-nous faits depuis ?
3. Pendant plusieurs années il a été notre présentateur fétiche. Quel est son prénom, son rôle au sein de l'association et pourquoi ?
4. Nous devions vous présenter notre cabaret en mars 2020, quel devait en être le thème ?
5. Où faisons-nous nos spectacles, et combien de représentations faisons-nous à chaque fois ?
6. En 2012, quel était le thème abordé ?
7. En quelle année avons-nous fait le cabaret « Destination Ailleurs » ?
8. Elle est notre doyenne et chanteuse remarquable pendant de nombreuses années, quel est son prénom et depuis combien de temps fait-elle partie de l'association ?
9. Que fêtons-nous en 2015, et quelle surprise avons-nous fait à notre public sur notre dernière chanson ?
10. A qui faisons-nous appel pour assurer le service en salle pendant le spectacle, et comment les remercions-nous ?
11. Savez-vous combien de spectateurs viennent nous voir lors de nos prestations et combien de temps dure une représentation ?

De tout notre cœur, nous espérons que 2022 sera l'année de la liberté.

En attendant, nous vous souhaitons de passer un bel été et de continuer à profiter des petits moments qui font les plus grands bonheurs.

Bien à vous

Sylvie Masson  
Présidente



Réponse : 1 : 1994 ; 2 : 16 ; 3 : Henri, Président d'honneur, membre fondateur ; 4 : La Vie ; 5 : SDF de Saint Sulpice, 5 représentations ; 6 : Fêtes ; 7 : 2018 ; 8 : Arlette, depuis sa création ; 9 : les 20 ans de l'Association, un gâteau d'anniversaire géant ; 10 : Aux jeunes de notre village, en leur reversant la totalité des bénéfices de la vente des roses ; 11 : 600 spectateurs, soit environ 120 personnes par soir, 3 heures

**Cette page vous appartient. Venez partager votre passion.  
Pour cette édition deux écrivains nous ont envoyé leurs articles.  
Nous les remercions pleinement.**

**Mr Jacques Aufrère a souhaité partager avec vous l'histoire du wagon du val de l'eau :**

Au début des années 60, Monsieur Braud qui habitait Saint Sulpice dans une maison en location, impasse des Hannoquets, se trouva dans l'obligation de trouver un nouveau toit pour loger sa nombreuse famille. Ce n'était pas une mince affaire, surtout que, malgré les propositions qui lui étaient faites, il s'obstinait à vouloir rester dans la commune, tout comme son fils Gérard, quarante ans plus tard. Ils étaient à Saint-Sulpice dans leur biotope. On ne demande pas à une grenouille de changer de mare et à un saint-sulpicien de souche de quitter Saint-Sulpice. Il y est chez lui.

Voilà le maire de la commune confronté à l'épineux problème d'un citoyen qui n'envisage pas d'autre solution que de rester là.

Qui a eu l'idée du wagon qu'à l'époque la SNCF vendait, je ne sais pas, mais c'est la solution de fortune qui fut retenue et qui satisfaisait tout le monde. Il y en aura deux dans la commune, il ne reste que celui du Val de l'eau, l'autre a disparu balayé par l'autoroute A16, il se trouvait au beau milieu de sa trajectoire.

Tout n'était pas réglé pour autant, il fallait un terrain pour installer le fameux wagon. Le maire en possédait un qui offrait l'avantage d'être en face de la propriété d'Émile Chesneau-Marçais qui avait eu l'incongruité de se présenter contre lui lors d'élections municipales.

Le fruit de son initiative est toujours là et si le wagon a changé, tout comme le terrain, de propriétaire, il n'a pas changé d'emplacement. Il est vide, ouvert à tous les vents depuis que Gérard son dernier occupant a disparu en 2016.

Ainsi la vie qui l'animait est partie.

Ses occupants ne manquaient pas de personnalité et leur voisinage d'intérêt.

André, que ses amis du café épicerie de la Vallée appelaient familièrement Tiot- Braud travaillait aux ponts et chaussées à l'époque où l'on consolidait les routes avec du goudron chaud recouvert de gravillon gris jeté à la pelle.

C'est ainsi que la rue du Val de l'eau a été refaite par André et ses collègues des ponts et chaussées. Si à l'occasion il entretenait notre rue il entretenait aussi régulièrement ses abords, il fauchait l'herbe avec sa faux qu'il aiguisait assis dans l'herbe, jambes écartées, à coups réguliers de son marteau sur une enclume. Pendant les grosses chaleurs, il faisait la sieste, allongé dans l'herbe, à l'ombre des buis qui débordaient largement et qui se trouvaient juste en face de chez lui.

Son wagon était propre, gardé à chaque angle par un chien corniaud attaché à sa niche. Les enfants étaient partis les uns après les autres sauf Gérard qui avait installé une caravane dans un renforcement qui l'isolait de son père et de la route. Un cyclomoteur et une voiture sans permis leur assuraient la mobilité.

L'absence de moyen de locomotion rendait fou Gérard qui dépendait du cyclomoteur, du scooter et luxe suprême acheté à la retraite, de la petite voiture sans permis. Privé de ces moyens de déplacement il était désespéré. Il avait un besoin absolu de circuler.

Son père mort, Gérard quitta sa caravane et occupa le wagon qu'il soumit à de multiples transformations.

Sa famille avait prêché sa cause auprès de Marcel Brunel, le maire de Saint-Sulpice à cette époque, pour qu'il puisse occuper le wagon qui normalement devait disparaître à la mort de son père. Personne n'aurait envisagé qu'il quittât le Val de L'eau.

Toutes sortes d'animaux vivaient avec lui et autour de lui. Poules et coqs, jars avec ses oies, canards, dindons, pigeons, chèvre, lapins, furet, pie dans une cage, un chien boxer attaché à sa niche et la grande famille des chats qui se reproduisaient joyeusement au rythme des saisons amoureuses.

Quand ils ne mouraient pas en bas âge, ils vivaient longtemps, occupaient toute la route pour l'attendre, circulaient nuit et jour dans le wagon grâce à une chatière et dormaient avec lui, car il aimait ses chats et avait une bonne connaissance de la vie sauvage et de certains animaux dont il imitait le chant ou le cri à s'y méprendre. Les chatons mâles étaient toujours adoptés aussi ne restaient avec lui que les femelles souvent belles, au pelage fourni proche du chat persan.

Poussy le chat écrivain devenu bourgeois parisien par adoption venait du wagon. Sans-Gêne une chatte trois couleurs à la robe somptueuse qu'une odeur d'andouille chaude avait attirée dans la maison d'en face et notre Vaillant, vrai matou, facétieux et grand chasseur, étaient nés sous le wagon.

D'un naturel fantasque, Gérard entretenait des relations puis les rompait brutalement. Très susceptible, souvent moqué à cause de ses difficultés d'élocution, il n'aimait pas ceux qui l'ignoraient délibérément ou qui ne lui disaient pas bonjour. Quand la mairie l'employa pour surveiller la route aux heures d'entrée et de sortie des écoles, il prit très au sérieux ce rôle de gendarme qui le flattait.

Connu de tous, il rendait de menus services et avait des amis et des connaissances bien au-delà de Saint-Sulpice. Il était à sa manière une personnalité incontournable du village.

Il mourut une nuit, malade, mal nourri, mal soigné, il mourut comme il avait toujours vécu, connu de tous mais très seul avec son mal être.

Il repose au pied de l'église de Saint Sulpice avec son père et son oncle, mais son nom n'apparaît pas, certains ont le privilège de mourir deux fois.

Toute vie donne une âme aux lieux qu'elle hante. Le wagon, cet habitat de fortune abandonné a perdu son âme, coque vide que le vent d'ouest et la pluie malmènent, curiosité insolite qui de loin en loin reçoit la visite d'un promeneur, témoin muet d'une époque où il était difficile de se loger, mémoire incomplète des vies humaines qui sont passées là et ont disparu.

Une autre vie s'installe, silencieusement, de saison en saison, d'année en année, multiple et variée.

---

## Nous sommes heureux à la rédaction du P'tit Saint-Su de voir que la relève est assurée....

Cette année en classe de CM1 à Saint-Sulpice, nous avons 3 petites journalistes en herbe. En effet, chacune sort régulièrement son petit journal sous forme d'un feuillet.

C'est Alice qui a ouvert le bal en publiant sa « Petite Gazette ». Au début on y retrouvait des articles de fictions, puis son éditorial a évolué. En effet, étant férue de culture, Alice conseille maintenant des livres et des films.



Ensuite Juliette a suivi le mouvement mais a choisi un autre style. Dans sa « P'tite Ecole », elle a développé différentes rubriques: comme la science, les devinettes et n'oublie jamais de fêter les anniversaires de ses camarades.

Et enfin, Zoé rédactrice du « Journal de Lapin et amitié. », possède un petit lapin nommé cookie. Dans son feuillet, elle aime partager des informations sur son animal préféré.

Félicitations à toutes les 3 qui ne se sont pas simplifiées leur année scolaire en se donnant plus de travail. Nous leur souhaitons de bonnes vacances.

## SAINT-SULPICE

### Registre des délibérations 2021 répertoire par numéro et date

| Numéro       | Date       | Objet  |
|--------------|------------|--|
| N°2021-01-01 | 26/01/2021 | Choix des entreprises concernant le projet d'aménagement de l'aire de jeux et du terrain de pétanque.                            |
| N°2021-01-02 | 26/01/2021 | Désignation d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour le projet d'extension de la vidéoprotection.                          |
| N°2021-01-03 | 26/01/2021 | Convention de partenariat « Label écoles numérique 2020 ».   |
| N°2021-01-04 | 26/01/2021 | Don à la commune.  |
| N°2021-02-01 | 23/02/2021 | Demande de reconduction du dossier de subvention DETR 2021 concernant l'aménagement de l'aire de jeux et du terrain de pétanque. |
| N°2021-02-02 | 23/02/2021 | Autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget 2021.           |
| N°2021-02-03 | 23/02/2021 | Validation du transfert des charges 2020 au SIVOSAS.   |
| N°2021-03-01 | 23/03/2021 | Reprise anticipée et affectation provisoire des résultats de l'exercice 2020.  |
| N°2021-03-02 | 23/03/2021 | Fixation du taux d'imposition 2021.  |
| N°2021-03-03 | 23/03/2021 | Vote du budget principal 2021.   |
| N°2021-03-04 | 23/03/2021 | Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57.   |
| N°2021-03-05 | 23/03/2021 | Adhésion de la Communauté de Communes Thelloise au Syndicat d'Energie de l'Oise.   |
| N°2021-04-01 | 27/04/2021 | Vote du Compte de Gestion Commune 2020.  |
| N°2021-04-02 | 27/04/2021 | Vote du Compte Administratif 2020 du Budget Principal.   |
| N°2021-04-03 | 27/04/2021 | Affectation du résultat 2020 Budget commune.   |
| N°2021-04-04 | 27/04/2021 | Participation au capital de la société publique locale ADTO-SAO.   |
| N°2021-04-05 | 27/04/2021 | Demande de subvention pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux.  |
| N°2021-04-06 | 27/04/2021 | Don à la commune.  |
| N°2021-05-01 | 25/05/2021 | Convention avec la SAFER Hauts de France.  |
| N°2021-05-02 | 25/05/2021 | Décision modificative n°1 du budget principal.   |
|              |            |  |
|              |            |  |

